



LA COLLECTE DES SAPINS APRÈS LES FÊTES

Du lundi 6 au mercredi 15 janvier 2025, la Communauté de communes Millau Grands Causses et la Ville de Millau mettent à disposition 6 points de dépôt pour les sapins de Noël naturels à Millau.

Publié le 02 janvier 2025

Du lundi 06 au mercredi 15 janvier 2025, la Communauté de communes Millau Grands Causses et la Ville de Millau mettent à disposition 6 points de dépôt pour les sapins de Noël :

- Place Bion Marlavagne (à proximité du canisite)
- Boulevard de Bonald (face à la boucherie)
- Place Emma Calvé (près des conteneurs enterrés)
- Boulevard de la Capelle (face à la maroquinerie)
- Boulevard Gambetta (face au Foyer Capelle)
- Boulevard de l'Ayrolle (près des conteneurs Bd de l'Ayrolle / rue Droite)

La collecte se fera deux fois par jour par les agents de la Com'com.

Les décorations de Noël et les sapins synthétiques sont interdits.

Les habitants résidant à l'extérieur devront déposer leurs sapins en déchetterie.

[Retrouvez la liste et horaires des déchetteries intercommunales sur le site de la Com'com \(https://www.cc-millaugrandscausses.fr/mon-quotidien/gestion-des-dechets-et-environnement/gestion-des-dechets/les-dechetteries-intercommunales\)](https://www.cc-millaugrandscausses.fr/mon-quotidien/gestion-des-dechets-et-environnement/gestion-des-dechets/les-dechetteries-intercommunales)



VILLE DE MILLAU

17 avenue de la République

12100 Millau

05 65 59 50 00